

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES  
DES ÉTATS MEMBRES DE LA  
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

239e SEANCE

BALE, LE MARDI 14 NOVEMBRE 1989 A 10 HEURES 30

---

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 238e séance.
- II. Surveillance des développements et des politiques économiques et monétaires dans la CEE sur la base de:
  - Préparation par le "Groupe Dalgaard" et discussion par le Comité des Suppléants;
  - Graphiques et tableaux(1).
- III. Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE concernant l'évolution sur les marchés des changes des dix-neuf pays participant à la concertation au cours des mois de septembre et d'octobre et des premiers jours de novembre 1989.
- IV. Examen du Rapport du Comité des Suppléants sur l'organisation du Comité des Gouverneurs en vue de la première étape de l'Union économique et monétaire(2).
- V. Examen du Rapport No 36, établi par le groupe d'experts présidé par M. Raymond, sur les politiques monétaires en vigueur dans les pays de la CEE(3).
- VI. Autres questions relevant de la compétence du Comité
- VII. Date et lieu de la prochaine séance.

- 
- 1) Les documents (graphiques, tableaux de la "concertation" et Série mensuelle de statistiques) seront préparés par le Secrétariat et seront disponibles à l'arrivée des Gouverneurs à Bâle.
  - 2) Ce rapport sera transmis incessamment.
  - 3) Ce document, daté du 3 novembre 1989, a été transmis, par courrier, par le Secrétariat.